



## MINISTERE DES MINES

## **SECRETARIAT GENERAL DES MINES**

**DIRECTION GENERALE DES MINES** 

DIRECTION DES EXPORTATIONS ET VALEURS

**GUICHET UNIQUE** 

## CERTIFICAT DE CONFORMITE DE SUBSTANCES MINERALES A EXPORTER

N°07001-2024MIM/SG/DGM/DEV/GU.CC

Le Directeur des Exportations et Valeurs atteste par la présente que les substances minérales désignées ci-après :

- -Pierres fines (Taillées): trente GRAMMES (30.00 grs) de Citrine.
- -Pierres fines (Brutes): trente GRAMMES (30.00 grs) de Citrine.

<u>Soit au total général</u>: soixante grammes (60.00grs) de pierres gemmes et ou méteaux précieux.

Objet du dossier de déclaration n°016-2024 en date du 02-07-2024, de LP III E N°012/E/22/PP/DGAM/SOM du 02-07-2024, de la facture N°0985/FPF/02/SHS/2024 du 02-07-2024, de l'attestation de domiciliation N°0905000000 ayant été soumises au contrôle de qualité, et de certificat conformité effectué par GUICHET UNIQUE, suivant Procès-verbal de constatation et contrôle n°07001-2024MIM/SG/DGM/DEV/GU.PVCC du 02-07-2024 sont conformes à la déclaration souscrite par Mr. RABE Yung responsible ou gérant de la société KIKIO SARL dont le siège est situé à Antanandava Antsirabe. Ces documents sont destinés à être exportés à l'adresse suivante:

RABE Yung Shangat Chine Dubai

Le pre<mark>sent certificat</mark> est délivré pour server et valoir ce que de droit.

Antananarivo, le 2 juillet 2024